



**Synthèse du cahier de recherche #9 de Elson, Peter R. et Hall, S. (2016, mai),  
*System Change Agents. A Profile of Public Policy-focused grantmaking  
foundations.***

Réalisée par Anaïs Bovet  
Août 2018

## **INTRODUCTION**

Le cahier de recherche explore la nature, le cadre et l'impact de l'engagement des fondations canadiennes bailleuses de fonds, tant les publiques que les privées, dans le processus de politiques publiques. Quelques études de cas existent sur cette question (Barata & Murphy, 2011 ; Turgeon, 2014), ainsi que plusieurs rapports, mais il y a peu de recherche systématique sur le sujet. Ce cahier s'avère pertinent au regard du manque chronique d'information quant à l'impact tant collectif qu'individuel des fondations bailleuses de fonds sur les politiques publiques.

La définition retenue d'une politique publique est celle d'Eugene Meehan (1985) selon laquelle « la politique est un guide pour la conduite d'une action, particulièrement d'une action collective, pour les acteurs (institutionnels ou individuels) »<sup>1</sup> (p. 293). Cette définition suppose que l'acteur ait la capacité de produire du changement, de prévoir de futurs résultats, de créer des indicateurs de changement, de sélectionner leur résultat préféré parmi les options disponibles, d'établir un plan d'action, de mettre en place un système de suivi et d'ajustement, et qu'il ait la capacité d'opérationnaliser tout cela (Meehan, 1985).

Le cahier de recherche a deux objectifs :

- présenter un cadre théorique qui permette d'étudier la question des relations entre les fondations canadiennes bailleuses de fonds, l'innovation sociale et le changement sociétal ;
- présenter les conclusions d'entrevues en profondeur réalisés avec 13 fondations canadiennes bailleuses de fonds ayant un engagement actif et soutenu dans les politiques publiques.

Il est avancé qu'il existe une multiplicité de rôles que les fondations bailleuses de fonds peuvent jouer dans le processus de politiques publiques, allant de l'engagement dans ou du financement de la recherche fondamentale au suivi de la mise en place de politiques publiques et de leur impact pour la communauté.

---

<sup>1</sup> Traduction proposée.

## MÉTHODE

Sur une période de 5 mois, 14 fondations bailleuses de fonds orientées sur les politiques publiques ont été rencontrées. Il a été considéré que ces fondations étaient centrées sur les politiques publiques à partir des critères suivants :

- des leaders reconnus dans un champ particulier de politiques publiques ;
- un engagement actif et soutenu dans les politiques publiques depuis au moins 5 ans ;
- un engagement de ressources significatives dans le but de parvenir à un objectif de politique publique clair et explicite.

Les entretiens semi-directifs ont abouti à l'identification de thèmes communs. Au cours d'un entretien, une fondation a été exclue de l'échantillon car il s'est avéré qu'elle ne répondait pas aux critères susmentionnés. Le terrain a été complété par l'analyse des sites internet, des rapports annuels, des déclarations politiques documentées et les données T3010 de l'Agence du Revenu du Canada (2016).

Les fondations retenues sont engagées dans diverses politiques publiques, 10 d'entre elles sont basées dans le centre du Canada et 3 dans l'Ouest, 10 sont privées et 3 sont publiques.

## CADRE THÉORIQUE

Le cahier de recherche s'appuie sur deux modèles d'analyse politique, résumés sur le tableau suivant.

Problème	Politique ( <i>policy</i> )	Politique ( <i>political</i> )	Mise en œuvre	Impact
Recherche politique et identification du problème	Entreprise politique et rassemblement	Plaidoyer politique et résolution du problème, action politique	Exécution de la politique, suivi et consolidation	Evaluation politique, impact et renouvellement

Tableau traduit de la p. 7.

Les trois premières colonnes se réfèrent au cadre théorique de John Kingdon et les deux dernières, qui se centrent sur l'exécution de la politique, à Daniel Mazmanian et Paul Sabatier dans *Advocacy Coalition Framework*.

On peut s'attendre à ce que les fondations soient plus investies dans les deux premières étapes, mais aussi à ce qu'elles participent d'autres manières aux politiques publiques.

## RÉSULTATS

Six thèmes ressortent de l'analyse :

- **Une migration d'un programme vers un engagement politique** : cette migration vers la politique vient du fait que les fondations constatent que se concentrer seulement sur le financement d'un programme singulier présente des limites. Tous les bureaux des fondations interrogés étaient partisans de cette implication dans les politiques publiques. L'engagement politique est perçu comme permettant d'avoir plus d'impact avec des ressources limitées.

- **L'utilisation de multiples outils *soft* et *hard***: les différents outils identifiés sont notamment la recherche, les sondages, la construction de coalition, l'action directe, la légitimation et le soutien permettant les stratégies, les campagnes publiques et un large éventail de politiques et pratiques de financement dirigées vers le grand public, les personnes influentes et les preneurs de décisions (Coffman, 2008). Les outils *soft* dans ce contexte sont la réputation, l'indépendance et la légitimité. Les outils *hard* sont notamment le rassemblement, le financement, la diplomatie et le plaidoyer collectif.
- **Un engagement simultané dans plusieurs étapes du processus de politiques publiques** : les fondations agissent d'une perspective plus militante que théorique, elles s'adressent à des systèmes politiques, et non à un agenda politique isolé des systèmes dans lesquelles ces politiques prospèrent ou stagnent
- **Un engagement à la fois avec les systèmes et les agents** : les fondations jouent un rôle de défense de politiques et soutiennent ceux qui agissent de même
- **Un engagement dans l'exécution de politiques** : même si elles sont plus souvent actives dans le processus de développement des politiques, les fondations s'investissent aussi dans leur suivi et leur exécution. Les fondations tendent à réduire leur engagement au fur et à mesure que l'acceptation, le soutien et le financement d'un enjeu augmentent
- **Une politique d'engagement long-terme** : pour ces fondations le partenariat stratégique à long terme est la règle et non l'exception

## DISCUSSION

A posteriori, le cadre théorique initial a été modifié, non pas dans son contenu mais dans son agencement dans la mesure où l'on a pu constater la simultanéité de l'engagement des fondations à plusieurs niveaux (*cf.* schéma ci-dessous).

L'engagement des fondations est à la fois direct, quand elles se positionnent en première ligne de l'arène de politiques publiques, et indirect via le financement d'organisations activement engagées dans le processus de politiques publiques.

**Figure 2: Modified Policy Engagement Framework**

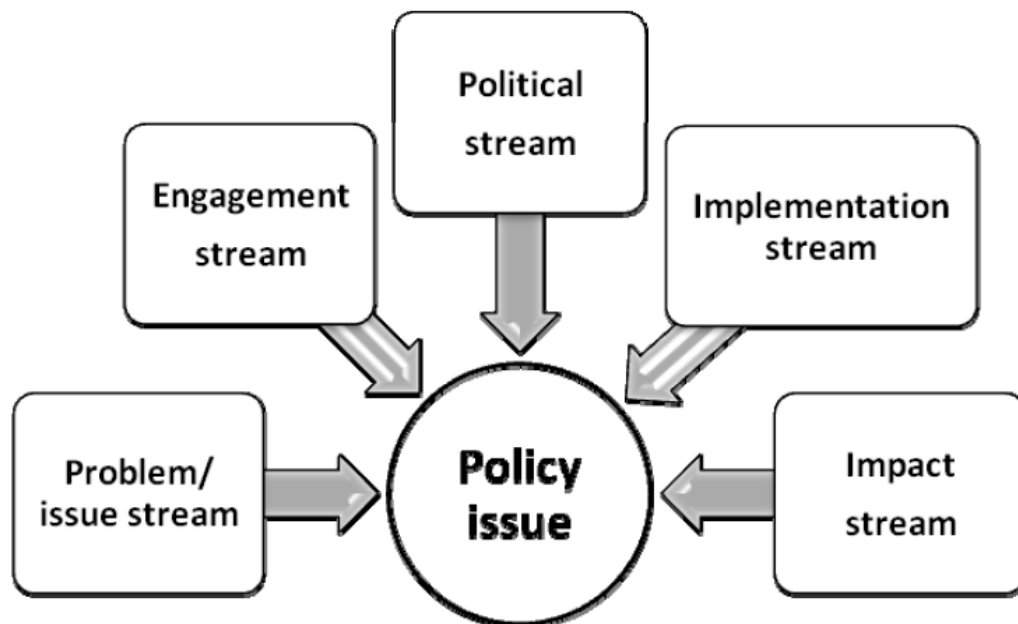


Schéma extrait de la p. 27.

Les fondations travaillent à la fois à un niveau municipal, régional et provincial mais la véritable exécution politique se passe au niveau local.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Barata, P., & Murphy, C. (2011). Foundations for Social Change: Reflections on Ontario's Poverty Reduction Strategy. *Canadian Review of Social Policy*, 65/66, 16–30.

Canada Revenue Agency. (2016). T3010 Registered Charity Return. Retrieved April 6, 2016, from <http://www.cra-arc.gc.ca/E/pbg/tf/t3010/>

Coffman, J. (2008). *Foundations and public policy grantmaking*. James Irvine Foundation. Los Angeles, CA. Retrieved from [http://www.mcf.org/system/article\\_resources/0000/0669/PublicPolicy\\_Coffman.pdf](http://www.mcf.org/system/article_resources/0000/0669/PublicPolicy_Coffman.pdf)

Kingdon, J. W. (1995). *Agendas, Alternatives, and Public Policies* (2nd ed.). Harper Collins College Publishers

Meehan, E. J. (1985). Policy: Constructing a Definition. *Policy Sciences*, 18(4), 291–311.

Turgeon, L. (2014). Activists, Policy Sedimentation, and Policy Change: The Case of Early Childhood Education in Ontario. *Journal of Canadian Studies*, 48(2), 224–249.